

**COMMUNE
SAINT-PIERRE-LE-VIEUX
(Vendée)**

2026-02-02

**EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE**

L'an deux mille vingt-six, le seize février,
le Conseil Municipal de SAINT-PIERRE-LE-VIEUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur HENRIET Christian, Maire.

Étaient présents : Mesdames CHABIRAND Fanny, LEGER Mariëlle Messieurs PHELIPEAU Grégoire,
THEBAULT André, HENRIET Christian, AUDOUIT Claude, BARDE Mickaël, VALADE David et GABORIAU
Sébastien

Étaient excusés : Messieurs HERBRETEAU Tom et CHARNOLÉ David

Secrétaire de séance : Monsieur THEBAULT André
Date de convocation du Conseil Municipal : 11 février 2026
Nombre de conseillers en exercice : 11
Présents : 9
Votants : 9

Vote : 8 pour, 1 abstention

OBJET : Subvention d'État, projet rénovation de la mairie

Monsieur le Maire

EXPOSE au Conseil Municipal, le projet de rénovation de la mairie.

La mairie actuelle ne permettant pas une accessibilité satisfaisante, notamment pour les personnes à mobilité réduite, la municipalité envisage la construction d'un nouveau bâtiment communal répondant aux normes de sécurité actuelles.

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 614 165.00 € HT, maîtrise d'œuvre incluse.

PROPOSE de solliciter une subvention d'État au titre de la DETR – DSIL pour la construction de la nouvelle mairie à la hauteur de 60% du montant total des travaux estimé, soit 368 499.00 €.

Après en avoir délibéré, à la majorité, le CONSEIL MUNICIPAL :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à demander une subvention d'État au titre de la DETR - DSIL pour la construction de la nouvelle mairie à hauteur de 368 499.00 €
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier

FAIT ET DELIBERE en mairie, les, jour, mois et an susdits

Le Maire,
Christian HENRIET

